

Plan d'action en environnement 2023-2027 (1 de 5)

Enjeux		Orientations		Objectifs		Interventions		Échéance implantation
1	Gestion	1	Une administration exemplaire	1	Renforcer la collaboration environnementale des différents services municipaux	1	Implanter des stations de tri efficaces dans les bureaux municipaux	2024
						2	Sensibiliser les employés de la compagnie d'entretien ménager à l'importance des bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles	2024
						3	Offrir des formations aux employés municipaux sur l'importance des bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles	2024
						4	Se doter d'une Politique d'événements écoresponsables	2026
						5	Bannir les bouteilles d'eau à usage unique dans le cadre des événements municipaux	2026
						6	Installer un réservoir de liquide lave-glace au garage municipal et éliminer l'achat de bidons individuels par la municipalité	2026
						7	Préparer un plan de remplacement des véhicules à essence ou diesel en fin de vie utile par des véhicules entièrement électriques	2024
						8	Réaliser un projet pilote d'utilisation d'un camion entièrement électrique au service des travaux publics	2024
						9	Adopter une Politique interne de gestion sans papier	2026
						10	Instaurer les demandes le permis, les comptes de taxes et le paiement en ligne	2023
		2	Exiger, comme donneur d'ouvrage, le respect de clauses environnementales	11	Bonifier les documents d'appels d'offres de bonnes pratiques assurant une gestion adéquate des matières résiduelles, résidus de CRD, des MDR ainsi que des sols valorisables ou non	2026		
				12	Bonifier les documents d'appels d'offres de bonnes pratiques assurant une intervention adéquate lors des déversements	2026		
				13	Bonifier les documents d'appels d'offres de bonnes pratiques assurant une protection des milieux humides et hydriques (gestion des sédiments dans l'eau de surface, etc.)	2026		
		3	Assurer la mise en œuvre à long terme du plan d'action en environnement	14	Élaborer un plan d'action aligné sur une période de cinq (5) ans (2028, 2033, 2038, etc.) et révisé annuellement au besoin	2023		
				15	Faire un suivi de l'avancement (reddition de compte) de la mise en œuvre du plan d'action par l'entremise d'au moins un outils (tableau de bord, bilan annuel, etc.)	2023		
				16	Organiser des rencontres pour valider l'intégration des principes de développement durable au sein de l'ensemble des projets menés par les services municipaux	2024		
		2	Une collectivité engagée	4	Maximiser les opportunités de participation et maintenir la confiance des citoyens par rapport aux réalisations environnementales	17	Rendre plus conviviale la participation citoyenne	2024
						18	Adopter un plan de communication pour tenir la population informée de l'avancement (reddition de compte) de la mise en œuvre du plan d'action	2024

Plan d'action en environnement 2023-2027 (2 de 5)

Enjeux		Orientations		Objectifs		Interventions		Échéance implantation
2	Habitudes de consommation et matières	3	Une collectivité réduisant les masses de matières générées	5	Encourager à refuser les biens non nécessaires	19	Impression d'autocollants pour diminuer la distribution d'imprimés publicitaires	2023
						20	Interdire la distribution de sacs d'emplettes (toute épaisseur)	2025
						21	Interdire la distribution de certains articles à usage unique	2027
						22	Obliger les commerçants à offrir des alternatives ou solutions zéro déchet	2027
						23	Instaurer et actualiser une subvention pour l'achat de produits zéro déchet	2023
						24	Mettre en place une subvention pour l'achat de lames déchiqueteuses facilitant l'herbicyclage et le feuillicyclage	2024
				6	Encourager à réduire la consommation de biens nécessaires	25	Sensibiliser les citoyens aux gestes les plus importants à poser pour une consommation durable (alimentation, transport, eau et énergie, produits et services, matières résiduelles, etc.)	2026
				7	Favoriser la réparation, la réutilisation et le partage des biens	26	Appuyer les organismes et les entreprises écoresponsables préconisant l'économie circulaire	2024
						27	Organiser des activités de troc ou de ventes de garage (magasins éphémères de seconde vie) pour encourager une consommation plus responsable des biens	2024
						28	Acheminer les encombrants réutilisables vers une filière de réemploi	2026
				8	Favoriser le tri (recyclage et valorisation) des matières	29	Explorer la possibilité de munir les bacs résidentiels de matières résiduelles de transpondeurs (collecte intelligente) pour permettre une tarification variable (taille du bac et/ou fréquence des levées)	2025
						30	Explorer la possibilité de prévoir une collecte intermunicipale des matières compostables et recyclables générées pour les ICI	2024
						31	Promouvoir le compostage domestique et son utilisation au jardin	2025
						32	Interdire de jeter les matières organiques ou recyclables avec les matières destinées à l'élimination et assurer des inspections	2025
						33	Interdire de jeter les résidus visés par un programme dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs avec les matières destinées à l'élimination et assurer des inspections	2025
						34	Interdire de jeter les résidus de CRD avec les matières destinées à l'élimination et assurer des inspections	2025
						35	Acheminer les encombrants valorisables vers une filière de récupération	2023
						36	Explorer la possibilité d'inclure à la réglementation l'obligation de tri des résidus de CRD dans les demandes de permis	2024
						37	Augmenter l'offre de services à l'écocentre	2023
						38	Se fixer une cible cohérente à atteindre en ce qui a trait à la réduction des déchets produits sur le territoire et la partager avec les citoyens	2024
				9	Réinventer les habitudes	39	Organiser un forum sur l'environnement afin de réinventer les habitudes de vie (alimentation, transport, eau et énergie, produits et services ainsi que matières résiduelles) des citoyens	2026
		40	Développer un projet pilote de participation citoyenne pour tendre vers un foyer zéro déchet (ateliers, rencontres, soutien)			2025		
		10	Revendiquer un changement	41	Demander aux ICI d'adopter certaines mesures plus écoresponsables (fabriquer des emballages recyclés, utiliser des documents numériques, vendre plus en vrac, etc.)	2027		

Plan d'action en environnement 2023-2027 (3 de 5)

Enjeux		Orientations		Objectifs		Interventions		Échéance implantation
3	Biodiversité	6	Une municipalité veillant à protéger les espèces	11	Améliorer la biodiversité des espaces verts anthropiques	42	Revoir la réglementation pour permettre un couvert végétal esthétique, mais aussi écologique	2024
						43	Sensibiliser les citoyens pour améliorer leur tolérance envers les alternatives au gazon traditionnel vert au ras du sol	2025
						44	Créer, au moins sur un terrain municipal, un aménagement écologique type (prairies fleuries et couvre-sols différents) servant de vitrine éducative	2025
						45	Instiguer une escouade de semeurs/planteurs chez les enfants du préscolaire et du primaire	2025
				12	Sensibiliser les citoyens à l'importance de la canopée	46	Diffuser de l'information vulgarisée au sujet des fonctions écologiques des arbres	2025
				13	Réviser et bonifier la réglementation relativement à la foresterie urbaine	47	Exiger un pourcentage de canopée atteignant 35 % ainsi qu'un arbre au minimum par résidence pour les nouveaux secteurs en développement	2024
						48	Interdire la plantation de frênes et d'espèces hôtes du feu bactérien et restreindre la plantation d'espèces susceptibles d'être affectées par des perturbations	2024
						49	Améliorer les dispositions réglementaires en matière d'abattage d'arbres	2024
						50	Actualiser les dispositions réglementaires relatives à la protection des arbres durant les travaux de construction ou d'aménagement	2024
						51	Revoir la réglementation sur l'abattage d'arbres des bois et corridors forestiers métropolitains (CMM) ainsi que des milieux naturels d'intérêts ou sensibles (MRC)	2024
						52	Revoir la réglementation sur l'abattage d'arbres à l'intérieur des zones inondables, des rives et du littoral	2024
				14	Augmenter le nombre d'arbres des terrains municipaux et provinciaux	53	Faire faire l'entretien des arbres sur les terrains municipaux	2023
						54	Remplacer tous les arbres abattus sur les terrains municipaux	2023
						55	Identifier des sites potentiels et planter de nouveaux arbres sur les terrains municipaux et provinciaux	2023
						56	Organiser des projets de verdissement des terrains provinciaux et municipaux en collaboration avec des partenaires	2023
						57	Intégrer davantage d'aménagements paysagers lors de projets de construction sur les voies publiques	2024
				15	Augmenter le nombre d'arbres des terrains résidentiels et commerciaux	58	Offrir un arbre pour chaque naissance et adoption	2023
						59	Planter un arbre par résidence pour les nouvelles constructions	2023
		60	Mettre en place un programme de distribution d'arbres pour les lots le long du chemin d'Oka			2027		
		61	Distribuer des jeunes pousses d'arbres à la Journée de l'environnement			2023		
		62	Remplacer les frênes atteints de l'agrile abattus par les propriétaires			2023		
		16	Sensibiliser les citoyens aux espèces exotiques envahissantes	63	Sensibiliser les citoyens aux espèces (plantes, animaux, insectes et champignons) exotiques envahissantes	2025		
		7	Une municipalité veillant à protéger les milieux	17	Sensibiliser les citoyens à l'importance des milieux naturels	64	Créer un centre d'interprétation de la nature	2027
65	Accomplir un projet de mise en valeur du patrimoine naturel					2026		
66	Offrir aux citoyens un atelier sur les fonctions et les services écologiques des milieux naturels					2027		

Plan d'action en environnement 2023-2027 (4 de 5)

Enjeux		Orientations		Objectifs		Interventions		Échéance implantation
4	Air et climat	8	Une municipalité de plus en plus résiliente face aux aléas climatiques	18	Réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux changements climatiques	67	Relancer la campagne de sensibilisation sur la marche au ralenti du moteur d'un véhicule immobilisé	2024
						68	Mettre en place une subvention pour l'installation d'une borne de recharge privée	2025
						69	Installer des bornes de recharge dans les stationnements municipaux	2024
						70	Installer des bornes de recharge près des attraits touristiques	2024
						71	Ajouter des supports à vélos sécurisés près des lieux touristiques et des sites événementiels	2025
						72	Encourager les propriétaires commerciaux à implanter des supports à vélos sécurisés	2025
						73	Travailler au développement du lien cyclable entre le chemin Principal et le chemin d'Oka	2023
						74	Réaliser un projet pilote de vélos électriques en libre service	2027
						75	Ajouter des espaces piétonier dans les plans d'aménagement municipaux	2024
						76	Revoir la réglementation pour optimiser l'aménagement des aires de stationnements (plantation, gestion des eaux pluviales, etc.)	2024

Plan d'action en environnement 2023-2027 (5 de 5)

Enjeux		Orientations		Objectifs		Interventions		Échéance implantation
5	Eaux et sols	9	Une municipalité assurant une gestion durable des eaux (potable, usée, surface et souterraine) et des sols	19	Réduire la consommation et protéger la qualité de l'eau potable	77	Poursuivre les objectifs de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025	2024
						78	Sensibiliser la population à l'économie d'eau potable	2024
						79	Faciliter l'accès à des équipements d'économie d'eau potable, par exemple des pommes de douche à faible débit	2024
						80	Interdire complètement l'arrosage des pelouses	2025
						81	Mettre en place une subvention pour l'achat de barils récupérateurs d'eau de pluie	2023
						82	Réaliser un projet pilote servant d'exemple comme réservoir souterrain récupérateur d'eau de pluie	2027
						83	Sensibiliser la population à l'entretien des puits privés	2026
						84	Assurer le suivi du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (vulnérabilité source)	2026
				20	Diminuer la pression sur le réseau de traitement de l'eau usée	85	Assurer le suivi du Règlement sur l'assainissement des eaux	2026
						86	Mettre en œuvre un programme de dépistage des branchements unitaires (eaux usées et pluviales) dans le but de favoriser leur élimination	2026
				21	Protéger la qualité de l'eau surface et de l'eau souterraine	87	Nommer une personne au sein de l'administration pour être certifiée par la SOFAD sur la gestion des pesticides	2024
						88	Assurer un contrôle plus strict de la réglementation relative à l'utilisation des pesticides résidentiels	2024
						89	Sensibiliser les citoyens au sujet des bonnes pratiques pour l'entretien de la pelouse sans pesticides	2024
						90	Distribuer annuellement des diffuseurs de phéromones aux résidents ayant des arbres fruitiers	2023
						91	Planifier et faire des corvées annuelles de nettoyage des cours d'eau	2024
						92	Planifier et faire réaliser des travaux d'entretien des cours d'eau	2023
						93	Revoir la réglementation pour optimiser l'infiltration de l'eau de surface sur les terrains (dalles alvéolées, etc.)	2023
						94	Procéder à des tournées d'inspection des bandes riveraines	2025
						95	Assurer la restauration des bandes riveraines dégradées	2024
				22	Faire une gestion préventive relativement à la contamination des sols	96	Promouvoir les bonnes pratiques quant à la protection de la bande riveraine	2026
97	Aménager et mettre en valeur des modèles de bande riveraine à des fins de sensibilisation	2026						
98	Maintenir une liste des terrains contaminés présents sur le territoire	2023						
99	Revoir la réglementation et mettre en place une surveillance de la qualité chimique des remblais lorsqu'un permis est demandé	2026						